

Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Motion du comité technique du 22 juin 2017

**Résorber la précarité, pas les précaires !**

Lors de son élection, le Président de l'UPPA s'est engagé dans son programme « à réduire les situations de précarité en les suivant avec attention et en planifiant des mesures menant vers une résorption pérenne ». Les récentes mesures prises en termes de gestion des emplois contractuels tournent totalement le dos à cet engagement.

Toutes les organisations syndicales de l'UPPA, CFDT, CGT, FO, SNASUB et SNESUP-FSU, SNPTES et UNSA, avec les personnels, n'acceptent pas ces mesures que sont :

- le non renouvellement de CDD sur postes pérennes non pourvus par un titulaire,
- la non CDIisation après 3 ans d'ancienneté sur des postes pérennes non pourvus par un titulaire, et ceci malgré les demandes des hiérarchies directes.

**A l'inverse, le comité technique demande :**

- **la mise en œuvre d'une réelle politique de résorption durable de la précarité, qui respecte les collègues,**
- **le réemploi immédiat de tous les contractuels dont le poste n'est pas repris par un titulaire par concours ou mutations,**
- **la CDIisation de ceux qui ont atteint 3 ans d'ancienneté dans l'établissement,**
- **l'ouverture des concours pour la titularisation sur tous les postes pérennes.**

Ce sont les seules mesures efficaces pour :

- que chaque contractuel puisse légitimement croire en l'avenir à l'UPPA lorsqu'il est sur un poste pérenne et assure normalement ses missions,
- que chaque personnel, titulaire et contractuel, soit assuré de ne pas subir une augmentation de sa charge de travail par la baisse d'effectif,
- que chaque enseignant-chercheur, chercheur et enseignant puisse légitimement considérer ne pas subir une nouvelle dégradation de la qualité de l'environnement administratif et technique nécessaire à ses missions,
- assurer la qualité de la recherche et de l'enseignement pour un véritable service public.

Le comité technique unanime exige de la direction la satisfaction de ses demandes.

Pau, le jeudi 22 juin 2017